

# Appel à projet CY Sup

## « Diversifier les pédagogies »

Afin de poursuivre la construction de l'école universitaire des premiers cycles de CY Cergy Paris Université et de renforcer l'attractivité de notre établissement dans la poursuite de la stratégie imaginée dans le cadre de l'initiative d'excellence, et plus particulièrement pour diversifier les pédagogies dans le cadre des formations de premier cycle, CY Sup lance avec les fonds obtenus pour le Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) un appel à projets qui vise à soutenir des projets proposés par les établissements concernés ou par les structures de ces établissements (composantes, départements, directions, services, ...).

Ces projets contribueront à diversifier, promouvoir ou déployer largement des pratiques pédagogiques diversifiées afin d'accroître l'attractivité des formations, de favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle.

### Rappel du contexte et des enjeux

Le projet NCU vise à accompagner la création de CY Sup, l'école universitaire des premiers cycles de CY, en repensant les pédagogies et l'architecture des formations de premiers cycles afin de pouvoir accueillir des publics divers et de flexibiliser les parcours.

### Nature de l'apport attendu concernant l'appel à projet

Cet appel à projets a pour but d'insuffler une dynamique d'innovation réaliste susceptible de déboucher sur la mise en place de dispositifs pérennes, en cohérence avec la stratégie politique globale du NCU.

Il est ouvert aux structures des établissements concernés (écoles, composantes, départements, directions, services, ...).

Les projets devront contribuer explicitement à la professionnalisation des cursus et/ou à la valorisation de l'accueil d'un public divers dans une logique d'insertion professionnelle au sein des cursus de niveau Licence de l'établissement.

Dans ce cadre, la soumission de la réponse à l'appel à projets devra se positionner dans l'une des deux catégories suivantes :

- A. Transformation individuelle de son enseignements** en montant ou transformant des enseignements privilégiant une posture active et autonome des étudiants pour une plus grande réussite.

*Exemple : hybridation, pédagogie inversée, atelier interdisciplinaire ou*

*transdisciplinaire, engagement étudiant.*

***Une attention toute particulière sera portée à la transférabilité des expériences faites dans ce cadre.***

- B. Transformation proposée au niveau d'un service, d'un département ou d'une composante :** par la création ou transformation durable et structurelle d'une formation ou de cursus de formation impliquant une analyse réflexive et un développement professionnel de la part des acteurs, pour la mise en place d'enseignements de qualité favorisant un taux de réussite des étudiants au moins équivalent aux enseignements actuels :

*Exemple : passage en majeure/mineure, accompagnement à l'approche par compétences, formation à la pédagogie inversée, l'appui du numérique via un MOOC ou au travers d'une formation hybride, l'apprentissage par le faire (learning by doing), ouvrir une formation à l'EAD (par exemple MOOC).*

***Dans cette catégorie, une attention toute particulière sera portée à l'accompagnement des équipes pédagogiques, aux effets de synergie et de mutualisation produits par ces initiatives au sein des sites et des établissements, ainsi qu'à leur transférabilité à d'autres contextes.***

### Réponse à l'appel à projet :

La réponse à l'appel à projet se fait à l'aide du dossier de réponse NCU intitulée « *Dossier\_unique\_reponse\_AAP\_CYSup* » disponible en PJ du mail d'information dans lequel vous avez trouvé le présent appel à projet.

### Critères de sélection :

#### Critères d'évaluation des projets :

Les projets seront évalués suivant les critères suivants :

- La cohérence entre les constats, les objectifs affichés et le dispositif proposé ;
- La valeur ajoutée du projet (originalité, innovation par rapport aux pratiques existantes) ;
- La soutenabilité financière ;
- La faisabilité opérationnelle ;
- La pertinence des indicateurs et critères d'évaluation choisis.
- La pérennité de la formation et le caractère reproductible de ses modalités de mises en œuvre ou d'autres structures des établissements concernés ;

## **Dépenses éligibles et soutenabilité des projets :**

Les fonds NCU ne peuvent pas permettre le financement du fonctionnement pérenne du ou des projets de formations, par contre ils peuvent répondre aux besoins pour financer sa création. Ainsi sont par exemple éligibles :

- La reconnaissance des heures nécessaires pour monter le projet (heures complémentaires – pas de décharges)
- Le recrutement d'un ingénieur pédagogique en CDD pour aider à monter le ou les projets de formation (l'affectation sera privilégiée au sein du Design Hub ou dans le cadre d'une mutualisation entre l'ensemble des demandes de recrutement d'ingénieur pédagogique)
- Le recrutement d'un enseignant ou un enseignant-chercheur en CDD
- Les besoins de fonctionnement (comme l'achat de matériel spécifique) dans la limite de 20% du coût total du projet pour initier un projet mais pas les besoins éventuels de fonctionnement pérennes

Le soutien maximum attribué à un projet est plafonné à 100 000 € pour une durée de projet maximale de 2 ans.

Pour les projets de 2 ans, les fonds sont arbitrés pour 1 années fermes plus 1 année conditionnée au bon déroulement du projet.

La soutenabilité des projets sera étudiée par la direction des ressources de CY Cergy Paris Université établissement coordinateur du projet en interface avec les porteurs et les services administratifs des établissements concernés (ou la direction administrative de la composante concernée ou du service concerné pour CY Cergy Paris Université).

## **Suivi des projets**

Le suivi des projets sera l'occasion de diffuser les actions envisagées auprès de la communauté universitaire. Pour cela, des séminaires seront organisés pour permettre l'échange entre les porteurs de projet et la communauté universitaire. La participation des lauréats à ces séminaires est obligatoire.

Des actions de valorisation des projets devront être menées. L'indication du soutien PIA NCU (phrase type de l'ANR, logo PIA) et celui de CY Sup (logo de CY Sup) devra systématiquement apparaître sur les supports générés par le projet.

Les projets seront évalués annuellement (actions réalisées, consommation de l'aide allouée) afin notamment d'en mesurer l'impact et de le comparer aux objectifs attendus.

Les indicateurs définis dans le dossier de candidature seront la base d'une auto-évaluation dont l'objet sera de mettre en évidence les points positifs et négatifs, les freins et les facilitateurs rencontrés afin de formuler des propositions d'amélioration favorisant

l'essaiimage au sein du CUPS.

Les porteurs s'engagent également à compléter les indicateurs annuels de l'ANR à l'échelle de leur projet.

## Processus d'évaluation

Chaque projet sera évalué par le groupe de travail Formations du Comité de pilotage du projet NCU. L'appel reste ouvert tout au long de l'année. Les projets déposés seront étudiés en Comité de pilotage du projet.

L'évaluation des propositions suivra les étapes suivantes :

- Envoi du projet initial par les candidats
- Communication des résultats de pré-sélection des projets par le jury
- Accompagnement (demande de précisions et/ou d'améliorations) des projets présélectionnés
- Envoi par les candidats présélectionnés du projet révisé
- Communication des résultats de la sélection finale des projets par le jury

## Modalité de réponse à l'appel à projet

- Les projets doivent être rédigés dans le dossier de réponse NCU et envoyés sous format Excel,
- Le dépôt du projet doit être réalisé en accord avec le référent diversification pédagogique de l'établissement/composante concerné (ou du directeur de la composante/établissement concernée ou du service concerné),
- Les réponses doivent être envoyées à l'adresse suivante : « reponse\_aap\_cysup@cyu.fr » avec copie au référent de l'établissement/composante concerné (ou du directeur de la composante/établissement concernée ou du service concerné),
- Le dossier de réponse doit être nommé :  
« annéemoisjours\_titre\_du\_projet\_AAP\_CYSup\_divpeda »  
(ex : 20210210\_MajMin\_bio\_AAP\_CYSup\_divpeda)

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter l'adresse « administration-cysup@cyu.fr ».